Projets de direction 2026- Affaires funéraires

Deux axes de développement pour les affaires funéraires :

La transition écologique

La sauvegarde du patrimoine funéraire

Avec comme mesures :

- La revente de monuments funéraires
- La conservation des caveaux pour limiter les déchets et permettre leur revente à prix social

ADOPT’ une chapelle

ADOPT’ une chapelle, c’est la revente de chapelles endommagées à des Rouennais, à prix modique, contre leur remise en état.

Cette acquisition engagera le nouveau propriétaire à restaurer et entretenir l’ouvrage.

Les chapelles, édifiées sur des sépultures perpétuelles, ont été retenues selon leur intérêt stylistique et leur état d’abandon.

Un des enjeux du projet sera donc de réattribuer ces sépultures historiques tout en préservant leur identité et leur récit familial.



Pourquoi ?

Pour sauvegarder le patrimoine funéraire vieillissant qui retrace l'histoire de Rouen, chaque sépulture a sa propre histoire culturelle, commerciale, politique, architecturale…

Comment ?

Par une procédure qui se déroule pendant un an.

Un premier état des lieux, la signature de procès-verbaux par un élu et un agent de police, une campagne d'affichage avec notification auprès de la Préfecture, Enfin, la délibération municipale autorisant l'arrêté de reprise administrative.

